

Les Français et le projet de loi restreignant l'accès aux sites pornographiques

Rapport d'étude pour
La Voix du X

Principaux enseignements de l'enquête

Juin 2020

Contacts Ifop

Pôle « Genre, sexualités et santé sexuelle »

François KRAUS / Florentin PIRON / Louise JUSSIAN

Tel. : 06 61 00 37 76 - mail : francois.kraus@ifop.com



Etude réalisée par l'Ifop pour **LA VOIX DU X**

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 020** personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas au regard:

- De **critères sociodémographiques** : sexe de l'individu ; âge de l'individu ;
- De **critères socioprofessionnels** : profession de l'individu ;
- De **critères géographiques** : région et taille de l'unité urbaine de la commune résidence

Nota bene : au regard des récents changements ayant affecté la situation géographique et professionnelle de nombre de Français, les quotas ont été établis sur la base de la situation des répondants au 1er février 2020.

Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du **17 au 18 juin 2020**.

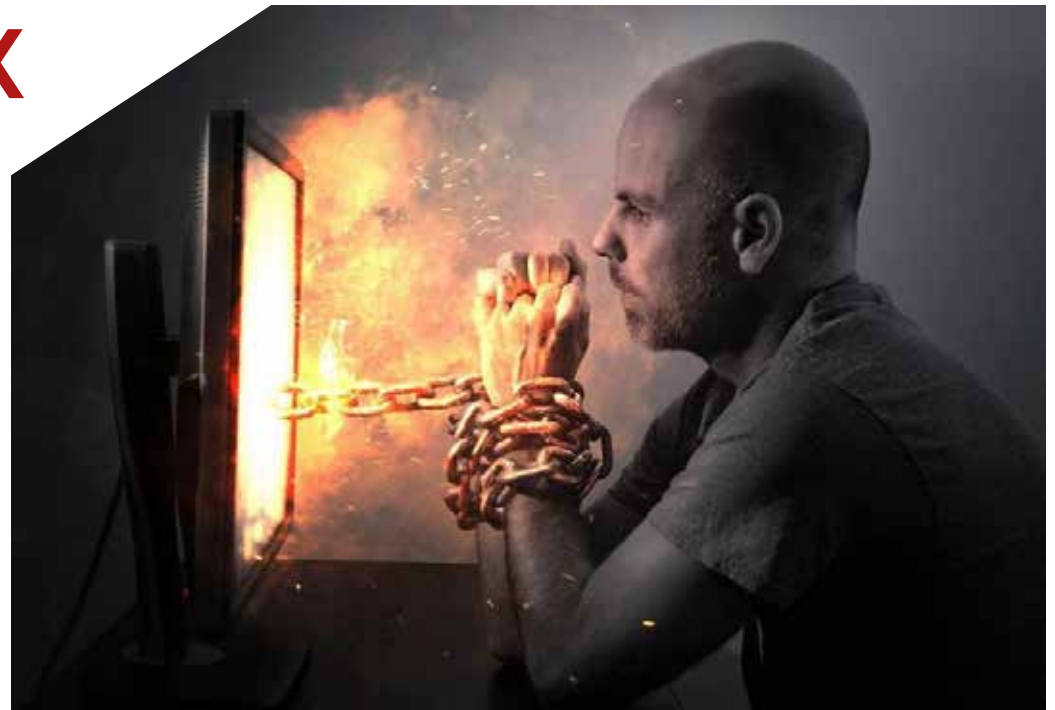
POUR CITER CETTE ETUDE, IL FAUT UTILISER A MINIMA LA FORMULATION SUIVANTE

« Etude Ifop pour le magazine « La voix du X » réalisée par internet du 17 au 18 juin 2020 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 020 personnes âgées de 18 ans et plus. »

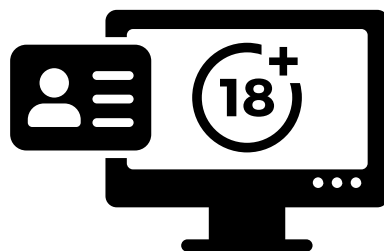


IMPORTANT : Si vous citez cette étude, merci de vous conformer à la [loi du 25 avril 2016](#) qui impose de citer le nom de l'institut de sondage, le nom et la qualité du commanditaire, le nombre des personnes interrogées ainsi que les dates auxquelles il a été procédé aux interrogations. L'Ifop rappelle que « le fait de publier ou laisser publier, diffuser ou laisser diffuser un sondage en violation de la présente loi et des textes réglementaires applicables » est désormais puni d'une **amende de 75 000 €**.

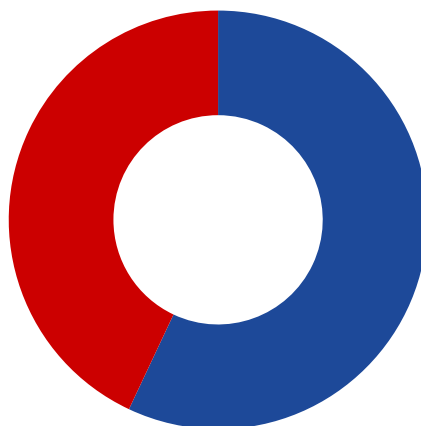
A | Confiance et crédibilité dans les différents acteurs et moyens de contrôle d'accès aux sites X



Question : De manière générale, diriez-vous que le fait de devoir décliner son identité pour consulter un pornographique est-il une atteinte à la vie privée ?



Non
43%



Oui
57%

Question : Personnellement, avez vous confiance ou non dans chacun des organismes suivants pour contrôler le fait que vous soyez en âge d'accéder à un site pornographique ?

A CONFIANCE

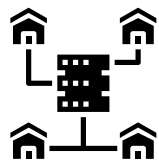
N'A PAS CONFIANCE



Un organisme privé agréé par l'état

44

56



Un fournisseur d'accès à Internet (ex : Free)

31

69

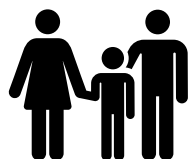


Un éditeur de sites pornographiques

13

87

Question : Pensez-vous que l'interdiction d'accès aux sites pornographiques aux mineurs est du ressort ... ?



Des parents

63



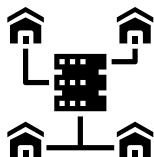
Des éditeurs de sites pornographiques

18



De l'Etat

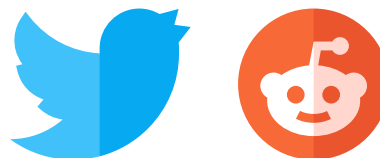
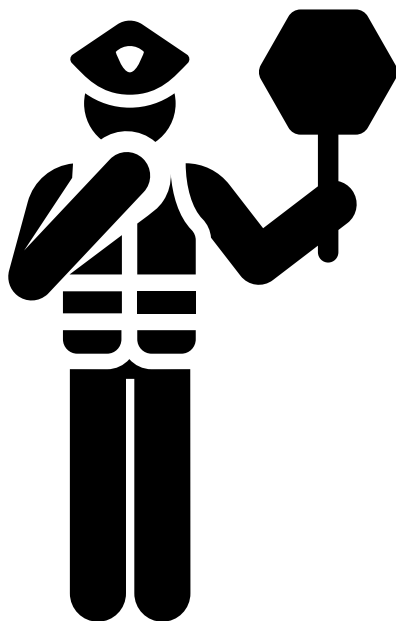
11



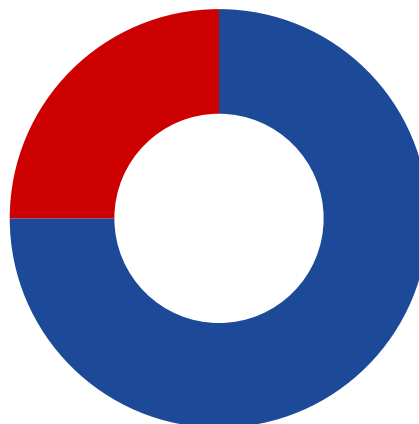
Des fournisseurs d'accès à Internet

8

Question : Des réseaux sociaux comme Twitter et Reddit offrent aussi un accès à la pornographie. Souhaitez-vous que les pouvoirs publics imposent à ces réseaux sociaux le même système de contrôle de l'âge de ces membres via une vérification de leur pièce d'identité ?

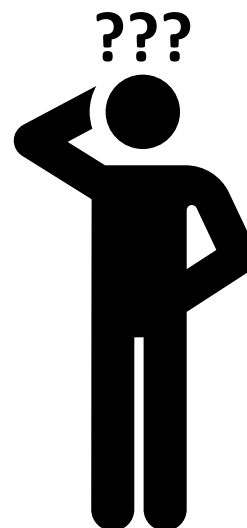
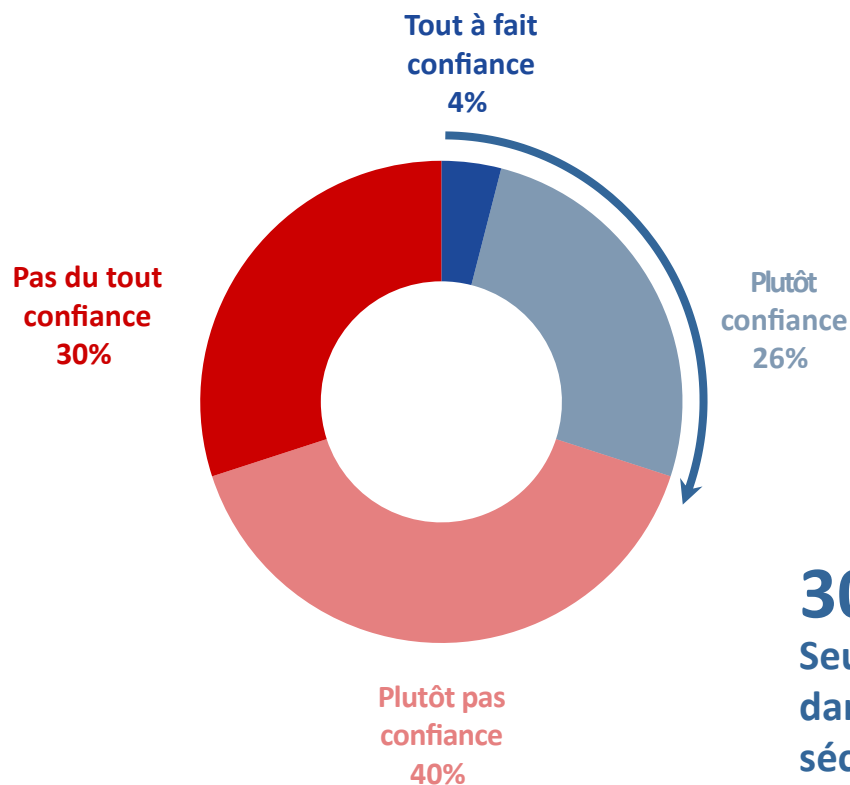


Non
25%



Oui
75%

Question : Le sénat a voté une loi soutenue par le gouvernement pour forcer les sites pornographiques à contrôler l'âge à l'entrée des sites via un service d'authentification par une entreprise tierce sur la base de la Carte Bancaire et d'un pass disponible dans le commerce Personnellement avez vous confiance ou non dans cette entreprise tierce pour sécuriser la base de données qui contiendra le nom, le prénom et la liste des sites pornographiques consultés par chaque individu (intégrant potentiellement ses préférences et son orientation sexuelle) ?



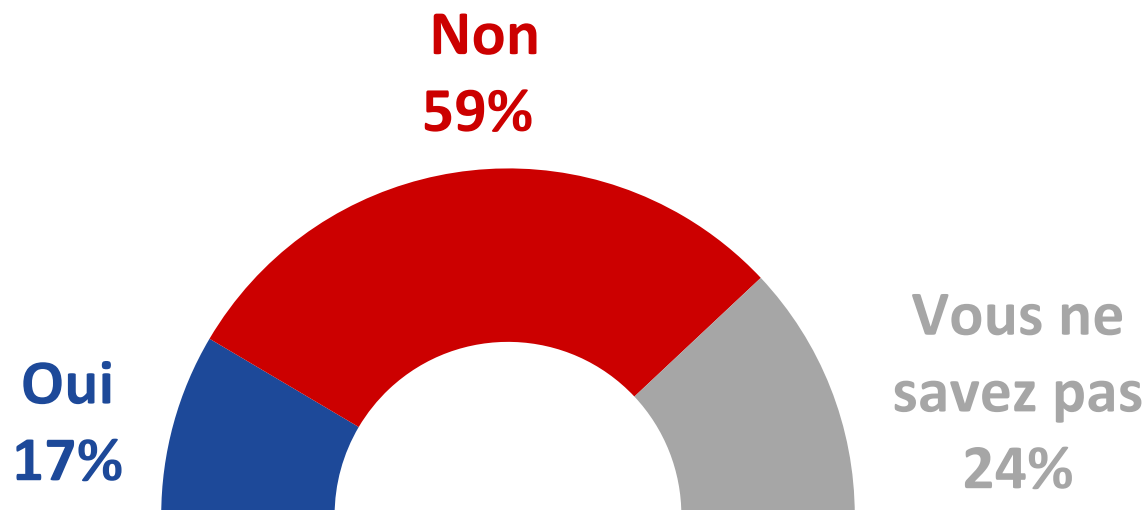
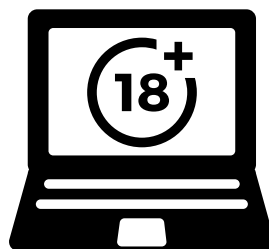
30%

Seulement des Français ont confiance dans une entreprise tierce pour sécuriser leurs données sensibles

B | La perception de l'interdiction d'accès des mineurs aux sites X

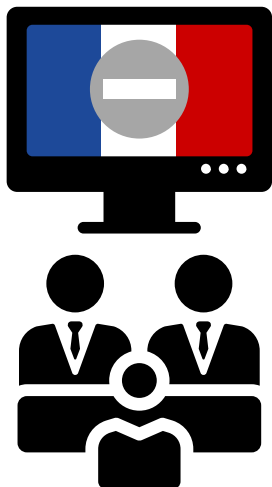


Question : Un projet de loi est actuellement en cours afin d'empêcher les jeunes de moins de 18 ans d'accéder aux sites pornographiques. D'après ce que vous en savez, est-il réellement possible d'interdire l'accès des sites pornographiques aux jeunes de moins de 18 ans ?

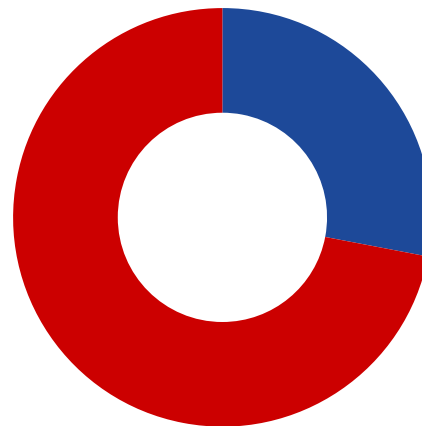


Question : Dans cette proposition de loi, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) se verrait attribuer les pouvoirs de contrôle et de régulation dans ce domaine. D'après vous, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sera t il en mesure de faire appliquer cette loi pour tous les sites pornographiques accessibles en France ?

CSA
CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL



Non
72%



Oui
28%

Question : Selon vous, chacun des moyens suivants serait-il efficace ou inefficace pour empêcher les mineurs d'accéder aux sites pornographiques ?

PROPORTION DE FRANÇAIS JUGANT CE SYSTÈME EFFICACE



Activer un logiciel de contrôle parental par défaut sur tous les abonnements vendus par les fournisseurs d'accès à Internet

47



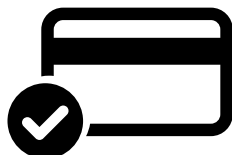
Obliger les parents qui ouvrent une ligne téléphonique avec accès Internet pour un de leurs enfants, à indiquer à l'opérateur l'âge du réel utilisateur de la ligne

42



Autoriser leur accès aux seules personnes s'étant connectées via un service privé agréé par l'Etat qui aurait vérifié leur âge sur la base de leur pièce d'identité (système privé dit de « tiers de confiance »)

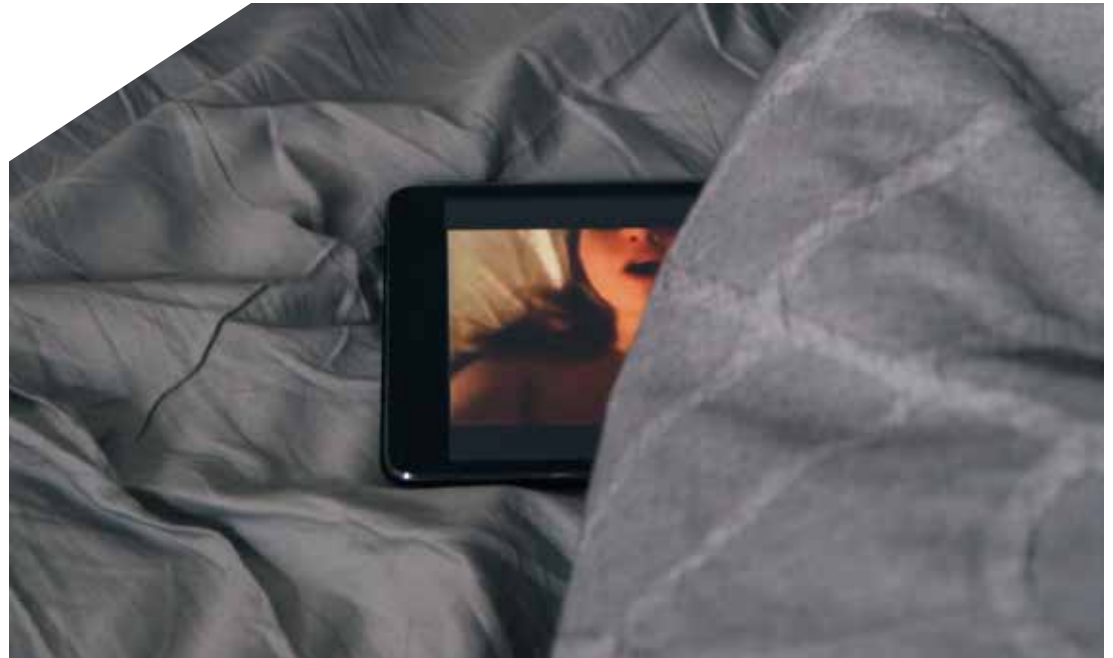
38



Obliger les internautes à enregistrer les codes de leur carte bancaire (même quand le site est gratuit) pour accéder à un site pornographique afin d'attester de leur majorité

24

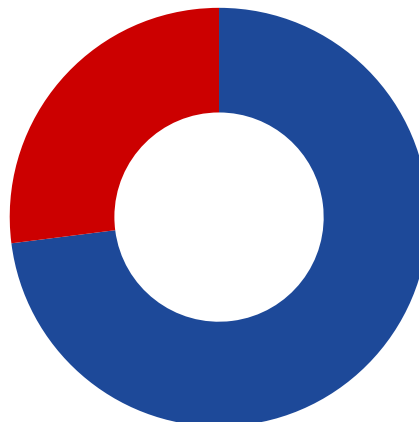
C | L'IMPACT DE LA REFORME SUR LES COMPORTEMENT DES AMATEURS DE PORNOGRAPHIE EN LIGNE



Question : D'après vous, pour la protection des mineurs, le CSA doit-il contraindre les moteurs de recherche (ex : Google) à ne lister que les sites X se conformant à la nouvelle loi sur la vérification obligatoire de l'âge des internautes ?



Non
27%



Oui
73%

Question : Quel sera votre réaction quand vous voudrez accéder à un site pornographique dont l'accès sera soit bloqué, soit limité par un système de vérification de majorité obligatoire ? Personnellement, est ce que vous allez... ?

Base : utilisateurs réguliers ou occasionnels de sites X, soit 59% de l'échantillon

PROPORTION DE FRANÇAIS JUGANT CE SYSTÈME EFFICACE



Chercher un site non bloqué ou
n'exigeant pas un contrôle de votre âge

64



Contourner le système en
utilisant ou installant un VPN

41



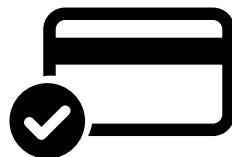
Contourner le système avec
un changement de vos DNS

31



Faire contrôler votre âge via un pass que vous
pourrez vous procurer dans le commerce après
vérification de vos papiers d'identité

27



Faire contrôler votre âge sur le site
que vous souhaitez consulter en
donnant les codes de votre carte bancaire

16